



Conflit avec mon patron aidez-moi à le résoudre merci

Par **afoulkie**, le **29/03/2009** à **18:51**

Bonjour,

Mon patron m'a accusé à tort ai-je le droit de lui demandé de démentir ses accusations par écrits ?

J'ai en effet reçu une lettre recommandée pour entretien en vu licenciement !

Avant de la recevoir j'ai vu mon boss on s'est expliqué il m'a dit de ne pas tenir compte de la lettre qu'il m'a envoyé quelques jours avant, et de reprendre le travail.

C'est ce que j'ai fait, après avis des syndicats, mais après avoir reçu la lettre et en lisant le contenu je demande réparation et un courrier.

Mon patron me dis qu'il va me l'envoyer je l'attends cela fait 1 semaine !

Dois-je patienter ?

Quel sont mes droits ?

Merci de m'aider.